



Ministère des Affaires sociales, du Travail
et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Famille
et des Personnes Handicapées

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

EXAMEN DE NIVEAU

SESSION DE DECEMBRE 2002

Questionnaire à Choix Multiples (1 h 30 – coefficient 1)

Pour chacune des vingt questions suivantes, quatre réponses sont proposées.

UNE seule d'entre elles est exacte. **Cochez** la case correspondante.

Vous ne devez ni raturer, ni surcharger, ni effacer.

1 – Chef de file des impressionnistes, auteur de la série des Nymphéas, il s'agit de :

- Edouard MANET
- Claude MONET
- Auguste RENOIR
- Vincent VAN GOGH

2 – Comment s'appelle l'actuel ministre français de la culture ?

- Jack LANG
- Jacques MAILLOT
- Jean-Jacques AILLAGON
- Jacques BALUTIN

3 – On parle d' «assistance éducative» lorsque la justice intervient pour :

- protéger un mineur en danger
- aider une personne âgée victime de maltraitance
- faciliter la réinsertion d'un détenu majeur
- assurer l'accompagnement d'un adulte handicapé

4 – Un séisme est :

- un accident domestique
- un astre
- un tremblement de terre
- une montagne

5 – Le CAC 40, c'est :

- un projet de véhicule spatial pouvant emmener 40 personnes dans l'espace
- un groupe de hard rock
- un laboratoire de recherche sur le nucléaire
- un indice boursier

6 – Quel organe juridique garantit la Convention européenne des droits de l'homme ?

- la Cour européenne des droits de l'homme
- le Conseil de l'Europe
- la Cour européenne de justice
- l'ONU

7 – Le montant mensuel du RMI pour une personne seule est de l'ordre de :

- 77,74 € (510 F)
- 655,53 € (4300 F)
- 396,36 € (2600 F)
- 182,93 € (1200 F)

8 – Qui est l'auteur-compositeur-interprète de la « chanson pour l'auvergnat » ?

- MC SOLAR
- Georges BRASSENS
- INDOCHINE
- Alain SOUCHON

9 – A qui faut-il s'adresser pour obtenir le statut de Travailleur handicapé ?

- la COTOREP
- le Conseil Economique et Social
- le Tribunal administratif
- la CDES

10 – L'inflation, c'est :

- une très forte chaleur qui déclenche un incendie
- un mécanisme économique caractérisé par une hausse des coûts et/ou des prix
- un mal de dent et une joue qui enfle
- une irritation des voies respiratoires

11 – Qu'est ce que le saturnisme ?

- une déformation visuelle
- l'influence saisonnière de Saturne
- une secte fondée par Saturnin
- une maladie due au plomb

12 – Qui a lutté pour l'égalité en Afrique du Sud avant d'en être le Président ? :

- GANDHI
- Martin LUTHER KING
- Nelson MANDELA
- MAGELLAN

13 – Un décibel est une unité :

- de puissance sonore
- de pression atmosphérique
- de vitesse du vent
- d'intensité lumineuse

14 – Chaque année, en France, environ 60 000 personnes décèdent des suites d'affections liées à :

- la grippe
- le tabac
- le viagra
- les accidents de la route

15 – Le conseiller général intervient au niveau :

- d'une région
- d'une commune
- d'une circonscription administrative
- d'un département

16 – L'île de la Réunion est :

- un Territoire d'outre-mer (T.O.M.)
- un Département d'outre-mer (D.O.M.)
- un Etat indépendant
- une Communauté urbaine

17 – La déclaration des Droits de l'homme et du citoyen date de :

- 1876
- 1745
- 1789
- 1823

18 – Qu'est-ce qu'une « pension de réversion » ?

- une somme d'argent versée à une veuve par une caisse de retraite
- un internat scolaire
- une somme qu'il faut rembourser
- un hôtel meublé

19 – La démographie, c'est :

- le récit de la vie de Démosthène
- un style artistique de la Grèce antique
- une forme d'écriture
- l'étude des populations

20 – Un Quaker, c'est :

- l'occupant illégal d'un bien immobilier
- un religieux, souvent anglo-saxon, recherchant une vie pure
- une pâtisserie
- un joueur lançant une balle contre un mur à l'aide d'une raquette



Ministère des Affaires sociales, du Travail
et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Famille
et des Personnes Handicapées

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

EXAMEN DE NIVEAU

SESSION DE DECEMBRE 2002

ETUDE D'UN TEXTE ARGUMENTATIF (4 heures – coefficient 2)

Sujet : Après avoir lu le texte suivant, répondez aux questions qui vous sont posées.

(Extrait du livre de Véronique Espérandieu et Jean Vogler : « L'illettrisme » éditeur : Flammarion, coll. Dominos)

Les personnes « en situation d'illettrisme » rencontrent des difficultés persistantes dans leur vie privée, professionnelle ou sociale, qui sont dues à une maîtrise insuffisante de l'écrit. Pour appréhender la diversité des cas individuels que recouvre cette définition, il convient de faire un bref détour par l'énumération des compétences qui sont requises dans la vie quotidienne, professionnelle et politique.

En ce qui concerne la vie quotidienne – le domaine en cause ici étant celui de l'écrit -, il s'agit essentiellement de pouvoir échanger avec aisance des informations (et des biens) avec son environnement immédiat, ainsi qu'avec celui, plus lointain et abstrait, des administrations (écoles, sécurité sociale, ANPE, ASSEDIC ...). Depuis vingt ans, on assiste à une double évolution : d'un côté, la communication à distance, les loisirs, les informations sur le monde (où l'écrit tenait une place essentielle) peuvent dorénavant s'effectuer à travers l'oral et l'image (téléphone, télévision) ; mais de l'autre, les écrits administratifs se multiplient et se complexifient, ainsi que, plus récemment, les machines et les écrits électroniques (Minitel, Internet ...). Il en résulte que les exigences requises quant à la maîtrise de l'écrit ont globalement augmenté, nécessitant des adaptations qui ne sont pas accessibles à tous.

... / ...

Dans le domaine professionnel, l'évolution est comparable. Il y a dix ans, près de la moitié des ouvriers n'avaient ni certificat d'études, ni CAP. Cela ne les empêchait nullement d'être de « bons ouvriers », eu égard à des critères de compétence professionnelle qui n'intégraient pas la communication écrite. Aujourd'hui, les écrits se multiplient dans l'entreprise : consignes de sécurité, modes d'emploi, machines à commandes numériques. Cette évolution occasionne une gêne croissante pour les salariés peu instruits et peut devenir une source d'erreur, d'accident, voire de faute professionnelle, entraînant parfois des licenciements. En outre, l'évolution du marché du travail fait que, d'une part, les emplois à vie se raréfient, les salariés devant ainsi être capables de reconversion (donc de formation), et que, d'autre part, les employeurs, qui ont à faire face à de nouvelles normes, privilégient le recrutement de personnes diplômées, même pour les tâches qui demandent une faible qualification. Enfin, la production d'un curriculum vitae est dorénavant exigée pour toute candidature. Un tel changement accroît considérablement le rôle de l'écrit et le risque d'exclusion pour ceux qui n'ont pas les compétences suffisantes.

Qu'en est-il sur le plan de la « vie politique »? ... En effet, Condorcet affirme en 1791 que « l'instruction publique est un devoir de la société à l'égard des citoyens. Vainement aurait-on déclaré que les hommes ont tous les mêmes droits ; vainement les lois auraient-elles respecté ce premier principe de l'éternelle justice si l'inégalité dans les facultés morales empêchait le plus grand nombre de jouir de ces droits dans toute leur étendue ». Aujourd'hui, comme hier, l'instruction est une condition nécessaire à l'exercice de la démocratie... C'est pourquoi de plus en plus d'acteurs de la lutte contre l'illettrisme se donnent la citoyenneté comme horizon ultime de leur engagement.

Il est difficile de catégoriser ceux qui ont du mal à faire face à ces multiples exigences ; ce sont en effet les histoires personnelles, toujours singulières, qui apparaissent au premier plan. Un trait commun se dégage cependant : les personnes en situation d'illettrisme ont eu des conditions de vie difficiles et ont connu des événements perturbateurs durant leur enfance et leur adolescence, qu'ils soient d'ordre scolaire ou familial. En effet, la plupart d'entre elles ont eu des parcours heurtés – fréquentation sporadique des établissements scolaires, échecs, orientations vers des filières parallèles, etc. -, ces irrégularités étant elles-mêmes liées à des difficultés personnelles, générées par des conditions de vie précaires (pauvreté, ruptures, insécurité physique ou affective ...).

QUESTIONS :

- 1) Indiquer le thème et les idées principales développées dans ce texte.
 - 2) A partir des éléments du texte, définissez le terme « **illettrisme** ».
 - 3) L'illettrisme rend-il difficile l'exercice de la citoyenneté ? Pourquoi ?
 - 4) Que préconiseriez-vous pour, d'une part, prévenir « l'illettrisme », et d'autre part, aider les personnes en situation d'illettrisme à acquérir une maîtrise progressive de l'écrit ? Développez et argumentez.
-



Ministère des Affaires sociales, du Travail
et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Famille
et des Personnes Handicapées

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

EXAMEN DE NIVEAU

SESSION DE DECEMBRE 2002

REDACTION SUR UNE QUESTION D'ORDRE GENERAL

(3 heures – coefficient 2)

Sujet : D'après votre expérience personnelle et ce que vous avez pu lire, voir ou entendre autour de vous, que faut-il pour être heureux ?
